

Le budget—M. Lalonde

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances) propose:

Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

—Madame le Président, mon premier souci dans ce budget est de venir en aide au million et demi et plus de Canadiens qui sont prêts à travailler mais ne peuvent se trouver d'emploi.

La reprise économique est amorcée au Canada. Le pire moment de la récession qui nous a paralysés pendant plus d'un an est maintenant passé. La production industrielle est en hausse, comme les mises en chantier de logements. L'inflation est en baisse, comme les taux d'intérêt. Chose plus importante encore, la confiance est en train de se rétablir parmi les entrepreneurs et les consommateurs. Quand j'ai commencé mes consultations prébudgétaires, en novembre dernier, bien peu de gens croyaient que la reprise pourrait s'amorcer en 1983 sans stimulation fiscale massive. A la fin mars, l'opinion avait nettement changé de cap. De l'avis général, l'économie avait déjà commencé à remonter la pente.

La cadence, l'ampleur, la stabilité et la durée de la reprise demeurent pourtant très incertaines. L'emploi a recommencé à croître, mais le chômage reste très élevé et ne diminuera que progressivement. Il touche particulièrement les jeunes. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour atténuer les privations et l'anxiété que le chômage cause aux travailleurs canadiens et à leurs familles. Surtout, nous devons réduire au minimum le temps qu'il faudra au secteur privé pour reprendre son expansion et fournir des emplois aux chômeurs.

Cela dépendra en grande partie de l'évolution à l'étranger, sur laquelle nous avons peu de prise, et notamment de la vigueur du redressement aux États-Unis, en Europe, au Japon et dans le Tiers Monde. Mais, cela dépendra aussi du comportement collectif des Canadiens et de la réaction du secteur privé aux mesures que je propose dans ce budget. Une reprise soutenue ne peut que dépendre de notre capacité de tirer pleinement parti des possibilités de croissance qui se présenteront cette année, l'an prochain et pendant le reste des années 80. Elle ne peut que dépendre de la discipline, de la solidarité et du souci du bien commun qui animeront tous les Canadiens: travailleurs et entreprises, gouvernement fédéral et gouvernements provinciaux.

LA STRATÉGIE DU BUDGET

Ce budget de relance vise deux grands objectifs qui sont indissociables. Le premier, c'est d'assurer que les signes de redressement observés dernièrement se propageront le plus vite possible à toute l'économie. Le second, c'est de rendre la reprise durable en établissant les conditions que requièrent une croissance et un développement soutenus de l'économie pendant le reste de la décennie. Ce qui sous-tend ces deux objectifs, c'est la résolution du gouvernement à faire ce qu'il faut pour que les Canadiens aient les emplois dont ils ont besoin, de bons emplois, des emplois permanents satisfaisants et bien rémunérés.

La poursuite de ces deux objectifs exige des mesures qui s'appliquent immédiatement mais qui tiennent compte aussi du moyen terme. Le premier objectif nécessite un surcroît de stimulation fiscale cette année. Mais le deuxième serait irréalisable si nous ne prenions pas dès maintenant des mesures énergiques pour réduire les déficits à venir. Le gouvernement maintiendra donc les restrictions de dépenses, et instaurera des

mesures pour accroître les recettes quand la reprise aura relancé les revenus et l'emploi.

• (2010)

[Français]

Une reprise vigoureuse et durable de même qu'une diminution appréciable du chômage devront surtout provenir du secteur privé, le moteur principal de la croissance économique. Je proposerai donc des mesures qui renforceront la situation financière des entreprises, des agriculteurs et des pêcheurs du pays, qui les mettront mieux en mesure d'engager des investissements productifs, et qui les aideront à renforcer leur capital-actions. J'annoncerai des mesures favorisant le développement des ressources naturelles, de l'agriculture et des ressources humaines. D'autres initiatives viseront à améliorer notre assise technologique, notre effort de recherche et de développement, nos exportations, ainsi que la productivité et la compétitivité de notre économie.

On ne peut s'attendre à une augmentation sensible des investissements privés sûrement pas avant l'an prochain. Étant donné les difficultés et les coûts sociaux que le chômage entraîne, j'ai conclu qu'il fallait accélérer la reprise qui vient de s'amorcer. Des projets d'investissements fédéraux seront donc avancés. Des fonds supplémentaires seront affectés dès maintenant à l'aide directe à l'emploi. Certains allègements fiscaux seront accordés aux travailleurs à bas revenu. Un appui plus substantiel sera fourni aux familles à revenu modique par le biais des prestations relatives aux enfants. Les programmes de logement seront renforcés.

Les Canadiens ont appuyé le programme des 6 et 5 p. 100 instauré dans le budget de juin dernier. Le gouvernement reste déterminé à l'appliquer. Nous avons fait beaucoup de progrès ensemble dans la réduction de l'inflation. Il est indispensable que ces progrès se poursuivent pendant la reprise. Il faudra pour cela que tous les Canadiens continuent de l'appuyer. Il faudra aussi que nos politiques monétaire et fiscale soient responsables. Notre politique monétaire vise à maintenir les taux d'intérêt aussi bas que le permettent la poursuite de la lutte contre l'inflation et la conjoncture internationale; et les mesures que j'annoncerai ce soir assureront que les besoins financiers du Gouvernement ne compromettent pas la mise en œuvre d'une politique monétaire responsable.

Voilà les considérations générales qui ont présidé à l'élaboration de ce budget de relance. Ce budget, conçu dans l'esprit du programme des 6 et 5 p. 100, instaure un cadre propice au redressement national. J'ai été guidé dans sa préparation par les grands principes de gestion économique énoncés dans mon *Exposé économique* du 27 octobre 1982. C'est un budget responsable sur le plan financier. Il maintient et améliore le système de sécurité sociale édifié au cours des décennies et qui a aidé des millions de Canadiens à traverser la récession. Il fait principalement appel au dynamisme et à la créativité du secteur privé pour susciter une reprise durable. Ce budget est tourné vers le grand large. Il évite le protectionnisme. Il tient compte du fait que la relance d'un pays aux dépens des autres n'est ni possible, ni souhaitable.